

ARRETE PORTANT NOMINATION

La Présidente de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu le compte-rendu du conseil de l'UFR 927 du 8 juillet 202 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Samia SALHI est nommée directrice du département de formation Master Biologie Moléculaire et Cellulaire à compter du 01^{er} septembre 2022.

Article 2 :

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 01^{er} septembre 2022

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

